



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

FONTE DES SEMIS PYTHIACEES

Le risque est faible. Il devient moyen si les conditions climatiques sont plus perturbées (manque d'ensoleillement, baisse de températures).

INSECTES DU SOL

Risque faible à fort en fonction des parcelles.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Semaines de plantation	Créneau	Stades
10 11	Abris	Premières fleurs mâles
12 13	Chenilles précoces	6-7 feuilles à 2-3 feuilles
14 15	Chenilles semi précoces	Plantations

ÉTAT DES CULTURES

Les premières plantations en plein champ, sous chenilles, ont été réalisées en semaine 11. Pour les parcelles visitées cette semaine, les racines sont blanches et les plants de la semaine 11 commencent à s'ancrer dans le sol. Pas de dégâts de bio-agresseurs observés.

• Insectes du sol

Pas de dégâts de taupins signalés sur le réseau de surveillance.

Mesures prophylactiques : Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies.

Il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables à une installation rapide du système racinaire.

Évaluation du risque : Le risque est faible à fort en fonction des parcelles. Les conditions fraîches, les situations de reprise lente des plants ainsi que certains précédents culturaux sont des conditions favorables à ces ravageurs. Le risque diminue quand la reprise des plants est plus rapide (durcissement des tissus du collet).

• Fonte des semis - Pythiacées

Pas de pythium observé sur les parcelles du réseau de surveillance.

Évaluation du risque : Le risque est faible à moyen en fonction des conditions climatiques de reprise.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'Agriculture du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, CAPEL, CEFEL,
DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

• **Autres bio-agresseurs**

En conditions humides, il faut être vigilant sur l'apparition de limaces, surtout en bord de parcelles.

Des pucerons sont signalés sur les adventices aux abords des parcelles.

• **Adventices**

Des levées d'adventices sont observées dans des parcelles du réseau de surveillance : chénopode, liseron.....

① **Mesures prophylactiques** : Afin de limiter le développement des adventices dans les parcelles, en fonction de l'état hydrique du sol, des désherbages mécaniques ou manuels peuvent être réalisés.

• **Autres observations**

Les premiers symptômes de carences en molybdène sont observées sur le réseau de surveillance.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et des techniciens du Groupe Technique Melon Sud Ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.